

POINTS DE VUE

Quel été exceptionnel avons-nous vécu !

Les rues du centre-ville ont été remplies durant deux mois de spectateurs et de vacanciers. Des dizaines de milliers de personnes ont fréquenté les nombreuses manifestations qui se sont succédé tout l'été.

Depuis le 21 juin, chaque semaine, chaque week-end, presque quotidiennement, la ville a vibré, a dansé, a chanté, a admiré, a déambulé, dans nos expositions, dans les concerts, dans les spectacles et les manifestations sportives et de loisirs. Ainsi, avant la fin août, l'exposition sur le centenaire du maillot jaune, première mondiale de cette envergure, aura déjà reçu plus de 5 000 personnes.

Le Mupop a une fréquentation importante cette année, notamment grâce à l'exposition les «*Tubes de l'été*». Nous avons déjà reçu près de 8 000 visiteurs. La tour carrée (ou donjon du château) a comptabilisé environ 700 personnes.

L'ensemble des spectacles organisés dans le cadre de Montluçon fête l'été a réuni plus de 15 000 spectateurs. Le Festival Au Fil du Cher, dont deux soirées se sont déroulées à Montluçon, a rassemblé près de 4 000 personnes.

Nous avons eu la dernière étape de l'édition 2019 avant la finale de Marseille des Masters de pétanque et de la finale 2019 du Master jeunes. Plus de 5 000 personnes venues de toute la France et même d'Espagne ont assisté aux 3 jours de compétition.

Si ces festivités d'été ont connu un franc succès, elles ne peuvent effacer deux évènements importants qui ont à des degrés divers marqué notre cité.

Tout d'abord, la sécheresse a durement frappé notre bassin. La pénurie d'eau est très importante et nous avons dû appliquer des restrictions très lourdes. Nos jardins, nos terrains de sport, nos jardinières de fleurs ont beaucoup souffert.

Cette sécheresse est aussi à l'origine du nombre extrêmement importants d'incendie que nous avons connus. Je veux remercier les sapeurs-pompiers de Montluçon et le SDIS03 pour l'efficacité de leurs interventions et leur affirmer tout notre soutien.

Et puis, hélas nous avons eu à déplorer un abominable meurtre commis en pleine ville. Nous avons pourtant, quelques mois auparavant, attiré l'attention des autorités sur ce lieu où se rassemblait quotidiennement des trafiquants. Avec des élus et des habitants, nous avons occupé ce site de nombreuses fois de mai à juin. Malheureusement, les évènements nous ont donné raison sur la nature des occupants de ce site et sur leur dangerosité.

Pour lutter efficacement contre les trafics et les délinquants, nous demandons une nouvelle fois plus d'effectif de policiers en fonction, plus de moyens pour la justice et notre tribunal et la modification des lois trop permissives pour les délinquants. Vous pouvez d'ailleurs participer en signant l'appel que nous avons lancé sur le site internet de la ville ou en vous rendant à la cité administrative et à la mairie.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Les élus de la majorité municipale

Le tragique assassinat d'un jeune montluçonnais, alors même que ses agresseurs étaient filmés, a une nouvelle fois montré les limites de la vidéo-protection. 1,4 millions d'euros sont prévus pour déployer de nouvelles caméras, sans doute pour compenser l'insuffisance des effectifs de la Police Nationale à Montluçon qui ne permettent pas de protéger efficacement la population. Ce n'est pas au contribuable montluçonnais de financer cette mission qui incombe à l'État.

Depuis plusieurs semaines, le Maire a largement communiqué sur le renforcement de la vidéo-protection pour rassurer la population. Si, dans de rares cas, les images peuvent aider la Justice à élucider des affaires, la vidéo-protection n'évite rien et ne protège pas. Plutôt que de s'abandonner dans des gesticulations médiatiques, le maire de Montluçon devrait réengager une véritable politique de prévention et augmenter la présence humaine sur le terrain, largement réduite ces dernières années par la Municipalité. Ce sera le seul moyen de faire reculer incivilités et insécurité.

Juliette Werth, Frédéric Kott (PS), Philippe Buvat (EELV) www.facebook.com/montluconvotreville

Sur un plan général : Des Maires agressés.

Nous constatons une colère croissante envers les politiques. Nous avons toujours dénoncé la malhonnêteté et prouvons qu'il est possible d'exercer un mandat local avec intégrité.

La généralisation est une erreur. La violence est une faute inexcusable ! Elle doit être systématiquement condamnée. Nous sommes solidaires de ces Elus. Localement : Il est l'heure de la rentrée. Nous souhaitons attirer l'attention sur l'entretien de nos écoles. Certaines d'entre elles connaissent intrusions et vandalismes. Il est essentiel de mettre en place des solutions sécuritaires pragmatiques et efficaces. Tous nos vœux de réussite et d'épanouissement aux enfants, aux familles et aux enseignants pour cette année scolaire. Excellente rentrée à toutes et tous !

Jean DEMASSE-Jean-François GUERS- Joseph ROUDILLON-Eric VENUAT « Libres, pour Montluçon ! »

L'été caniculaire qui se termine fut éprouvant pour bien des raisons, et Montluçon ne fut pas épargnée... La mort dramatique en pleine rue d'un jeune homme, a remis en lumière le manque criant des services publics dans notre ville, dont la police, mais aussi une carence des politiques de prévention, qui, force est de constater, ne sont pas à la hauteur. Dans le même temps, les sapeurs pompiers de Montluçon, comme de nombreuses casernes en France, sont en grève depuis fin juillet pour dénoncer l'explosion des interventions par rapport aux baisses des effectifs. Tout ceci montre à quel point les politiques publiques sont essentielles pour garantir le vivre ensemble, pour affronter les difficultés de notre société, et à quel point elles doivent être défendues !

Nelly DEPRIESTER et Pierre MOTHET- Groupe l'Humain d'Abord

La période estivale s'achève et a permis nous l'espérons, à chacun de se ressourcer. Nous souhaitons une très bonne rentrée à tous. S'ouvre désormais une période préélectorale en vue des élections de Mars 2020 et au regard des dispositions de l'article L52-1 du Code électoral, elle est effective depuis ce 01 Septembre. « Pendant les six mois précédant le premier jour du mois d'une élection ..., l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé ... est interdite. » La collectivité se devra d'être vigilante et respecter le principe de neutralité dans sa communication quel qu'en soit le support. Nous souhaitons que cette période fasse la part belle aux débats, aux projets, dans le respect et pour l'intérêt général des Montluçonnais.

Sylvie Sartirano – Abdou Diallo – Montluçon Dès Demain – montlucon.des.demain@gmail.com